



1. Identification de l'organisme qui passe le Marché :

Groupement de commandes du Pays de Bourgueil

Coordinateur : Communauté de Communes du Pays de Bourgueil

8, rue de Fontenelle – BP 8 - 37140 BOURGUEIL

☎ 02.47.97.26.50 - 📠 02.47.97.26.59

ccpbourgueil@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur : Le Président, Jacques GAILLARD et les Maires pour chaque lots respectifs.

2. Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (Art 28 du CMP)

3. Objet du Marché :

Programme de voirie pour l'année 2011 sur le territoire du Bourgueillois.
Voiries et réseaux.

4. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

5. Retrait du dossier de consultation :

Les dossiers de consultation seront remis gratuitement après demande auprès du secrétariat de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil – 8, rue de Fontenelle – 37140 BOURGUEIL

(du lundi au vendredi de 9h00-12h00/14h00-17h00).

6. Transmission des offres :

Les offres doivent être transmises à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil – 8, rue de Fontenelle – BP 8 - 37140 BOURGUEIL, en envoi recommandé avec Accusé Réception ou déposées sur place contre récépissé (du lundi au vendredi de 9h00-12h00/14h00-17h00).

7. Date limite de réception des offres :

Mercredi 22 juin 2011 à 12 heures, à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, 8 rue de Fontenelle – BP 8 – 37140 BOURGUEIL.

8. Pièces à fournir :

Listées au règlement de consultation.

9. Renseignements complémentaires :

Secrétariat de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil au
☎ 02.47.97.26.50.

10. Date d'envoi du présent avis à la publication :

Mercredi 1^{er} juin 2011